



# DOSSIER DE LA BALADE DE NOËL DES MOTARDS 2025

ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION MOTARDS AU GRAND CŒUR.



## 15<sup>EME</sup> EDITION

LE SAMEDI 13 DECEMBRE 2025  
DE 18 HEURES A 20 HEURES

---

# La Balade de Noël des motards 2025 à TOULOUSE

---

## SOMMAIRE

### PREFACE

- Historique du projet

### PRESENTATION DU PROJET

- Descriptif du projet
- Objectif du projet
- Financement du projet
- Organisateurs

### ORGANISATION DU PROJET

- Mise en conformité administrative
- Organisation
- Règles de conduite et sécurité
- Le défilé
- La communication

### EPILOGUE

### CONTACTS

### ANNEXES

### PREFACE

---

- **Historique du projet**

« **La Balade de Noël** » est née de l'initiative d'un groupe de copains passionnés de moto. Ils décident de traverser PARIS déguisés en Père Noël et Mère Noël sur leurs montures. Le prérequis étant que chaque motard apporte un jouet pour l'occasion.

C'est un véritable succès.

L'idée se renouvelle à TOULOUSE par les fondateurs de notre association. En 2009, plus de 1000 motards défilent dans la ville rose. L'association Motards au Grand Cœur recueille ainsi autant de cadeaux qui seront remis aux Restos du Cœur grâce à la générosité des motards. Ce défilé est avant tout un moment de convivialité et de partage sous les couleurs de Noël au profit des enfants défavorisés.

Malgré les difficultés rencontrées au cours de ces dernières années, nous n'avons pas failli. Nous avons constaté le même engouement de la part de nos motards. Tous étaient au rendez-vous.

Nous allons organiser la 15<sup>ème</sup> édition et nous comptons à nouveau sur cet élan de solidarité et de générosité.

## **PRESENTATION DU PROJET**

- **Descriptif du projet**

C'est un projet qui rassemble des passionnés de moto.

C'est le désir de soutenir une association qui œuvre au profit des enfants défavorisés.

C'est partager un moment de bonheur et illuminer les yeux des enfants.

C'est rendre le moment INOUBLIABLE.

- **Objectif du projet**

**Solidarité et convivialité.**

Les **Motards au Grand Cœur** organisent une grande balade à moto dans la Ville rose, Toulouse, le **samedi 13 décembre 2025 à partir de 18 heures**.

Cette initiative vise à collecter des jouets neufs qui seront ensuite redistribués aux enfants bénéficiaires de l'antenne départementale des **Restos du Cœur**.

L'événement est une belle occasion pour les motards de se rassembler, de partager leur passion et de contribuer à une cause solidaire pendant la période des fêtes de fin d'année.

---

- **Financement du projet**

Durant toute l'année, les motards membres de notre association encadrent des événements cyclistes en contrepartie d'un défraiement. L'intégralité des sommes ainsi collectées est reversée à l'association Motards au Grand Cœur et représente une partie du financement de la Balade.

L'autre partie du financement est apportée par les partenaires, principalement du monde de la moto, sous forme de don. Nous proposons en échange de promouvoir leur image et leur logo sur nos flyers.

- **Organisateurs**

La balade est organisée par l'association **Motards au Grand Cœur** de la Haute-Garonne, dont le siège est sis 42 Avenue Parmentier à TOULOUSE (31000).

Les représentants sont :

Monsieur **Jean-Marc BORDINARO**, Président Association

Monsieur **Michel ROMAIN**, Vice-Président Association

## **ORGANISATION DU PROJET**

- **Mise en conformité administrative**

C'est l'obtention auprès des services de la Mairie et de la Préfecture de TOULOUSE des différentes autorisations administratives qui permettront de réaliser de cette manifestation.

C'est l'obtention de la mise à disposition par la mairie du Hall 8 et de son parking.

C'est l'obtention d'un encadrement par les forces de l'ordre (Police Municipale et Police Nationale).

- **Organisation**

Cette phase consiste pour les organisateurs à :

- Rencontrer tous les partenaires du monde de la moto de Toulouse ;
- Récolter les fonds ;
- Rencontrer les différentes administrations et leurs services dédiés ;
- Reconnaître et définir l'itinéraire ;
- Établir le programme de la manifestation ;
- Déposer les dossiers et les demandes de moyens.

---

## La balade

Cette phase consiste pour les organisateurs à :

- Préparer et mettre en place le point de rassemblement et de départ ;
- Encadrer et assurer la sécurité du défilé sur l'itinéraire ;
- Garder le contact avec les services de police ;
- Préparer et mettre en place le point d'arrivée ;
- Organiser la collecte des jouets et des dons.

## La phase de restitution

Cette phase consiste pour les organisateurs à :

- Assurer une dispersion des motards dans l'ordre ;
- Assurer un reportage dans les médias au travers d'articles et de photos.
- Ranger et restituer les sites utilisés propres ;

# • Règles de conduite et sécurité

## La sécurité individuelle

Conformément aux règles de circulation et en vertu du Code de la Route, tous les motards et passagers seront porteurs des équipements de protection homologués (casque et gants) et rouleront avec les feux de croisement. Seuls les véhicules motorisés immatriculés et homologués sont autorisés à participer à la parade.

## La sécurité : plan VIGIPIRATE

Conformément à la réglementation en vigueur, des mesures seront prises pour assurer la sécurité du cortège lors de sa progression (véhicule anti-bélier en tête et en queue), des vigiles seront en place au Hall 8 durant toute la durée de la manifestation, les consignes et recommandations seront affichées, etc.

## La sécurité sur l'itinéraire

La sécurité en tête et en queue de défilé sera assurée par les services de police, des signaleurs à motos ou à pied (membres de l'association **Motards au Grand Cœur**). Les signaleurs motorisés seront en mesure de prendre position aux intersections sur indications des services de police dans le but bloquer temporairement la circulation et permettre le passage du défilé. Grâce à une communication proactive et la mise en place de signaleurs tout le long de l'itinéraire emprunté par la parade, l'impact sur la circulation devrait être limité.

Tous les motocyclistes constituant l'encadrement du défilé (au nombre de 50 environ) seront porteurs d'un gilet de haute visibilité et utiliseront éventuellement des lampes pour signaler leur position, permettant ainsi une bonne visibilité pour les autres usagers de la route.

## Les règles de conduite

Pas de rupteur, pas de roue arrière, pas de slalom.

Afin de faciliter la fluidité du défilé, les forces de l'ordre qui encadreront le cortège pourront prioriser certains carrefours protégés par des feux tricolores. Dans le cas contraire, les motards respecteront le Code de la Route.

Il sera établi avec le service de régulation de TISSEO une communication tout au long de la parade afin de générer un minimum d'impact sur la circulation des bus mais également pour assurer la priorité au tramway. A cet effet, des signaleurs seront positionnés sur le secteur des Arènes (Boulevard G. Koenigs seul point de passage sur la ligne T1 du tramway).

## • Le défilé

L'itinéraire sillonne l'agglomération Toulousaine. Le but est de parcourir les belles avenues toulousaines sous les décorations de Noël - (Cf. plan de l'itinéraire en annexe III) -.

Le rassemblement terminé, nous débiterons le défilé à 18 heures. Circulant à une vitesse de 10 à 30 km/h, le point d'arrivée sera atteint à 20 heures.



---

- **La communication**

Une publicité de cette manifestation sera réalisée au travers de flyers et d'affiches, lesquels seront déposés dans divers commerces de notre département et départements limitrophes.

Des publicités de cet événement seront diffusées sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram notamment) et à travers les médias (radios locales, France 3 et presse écrite régionale).

## Epilogue

Déjà convaincus de la réussite de cette prochaine balade, nous nous attacherons à faire de cet événement un moment plein de joies et de rires grâce à votre générosité.



*« Nous saupoudrerons des étoiles dans les yeux de tous les enfants ! »*

---

## Contacts

---

Courriel : j-marc.bordinaro@orange.fr

Coordonnées de l'organisateur et responsable :

**Jean-Marc BORDINARO**

3, rue Auguste Sost

31 370 BERAT

Tél. 06 86 53 26 25

## Annexes

---

I - Règlement de la balade de Noël

II - Programme de la manifestation

III – Itinéraire

## **Règlement de la balade de Noël des motards Toulouse 2025**

**Art. 1 :** L'association Motards au Grand Cœur organise le samedi 13 décembre 2025 une balade de Noël dans la ville de Toulouse. Il ne s'agit en aucun cas d'une compétition mais d'une parade de motards à faible allure.

**Art. 2 :** La balade est ouverte à toutes les **motos immatriculées et homologuées**. Chaque participant est responsable de sa machine, de son usage et de sa conformité avec la réglementation en vigueur. Il est également responsable de son (sa) ou de ses passagers (es). Conformément aux règles de circulation et en vertu du Code de la Route, tous les motards et passagers seront porteurs des équipements de protection homologués (casque et gants) et rouleront avec les feux de croisement.

**Art. 3 :** Il est demandé à chaque participant de porter, autant que possible, un déguisement de Noël. Les motos peuvent arborer des guirlandes ou autres objets rappelant la période de fêtes.

**Art.4 :** Assurances

Le participant reconnaît sur l'honneur être en possession :

- d'une assurance en cours de validité pour son véhicule et son (sa ou ses) passager (e) (s) (famille ou amis)
- d'une assistance-rapatriement en cours de validité, pour son véhicule, lui-même et son (sa) passager (e)(s) (famille ou amis)
- d'une responsabilité civile pour lui-même et son (sa) passager (e) (famille ou amis)

**Art. 5 :** Tout incident ou accident survenant à un quelconque participant ou de son (sa) passager (e) (famille ou amis) ne saurait engager la responsabilité de l'association ou de l'un de ses représentants. Le dépannage d'une moto accidentée ou en panne ne pourra s'effectuer qu'aux frais de son propriétaire.

**Art. 6 :** Les participants s'engagent à respecter le code de la route, la nature et à faire preuve de sécurité et de courtoisie envers les autres usagers de la route.

**Art. 7 :** Les participants s'engagent à respecter les lieux mis à leur disposition.

**Art. 8 :** Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout participant dont le comportement serait jugé dangereux.

**Art. 9 :** Aucune inscription financière n'est demandée. Les participants qui le souhaitent pourront remettre à l'association, soit un don soit un jouet neuf pour les enfants à déposer au départ du défilé.

## **PROGRAMME**

**09h00** : Rassemblement des membres organisateurs et bénévoles de l'association pour la mise en place sur le parking du Hall 8 ainsi qu'à l'intérieur.

**14h30** : Arrivée des motards signaleurs assurant l'accueil sur le parking et la sécurité du parcours de la balade. Réunion préparatoire.

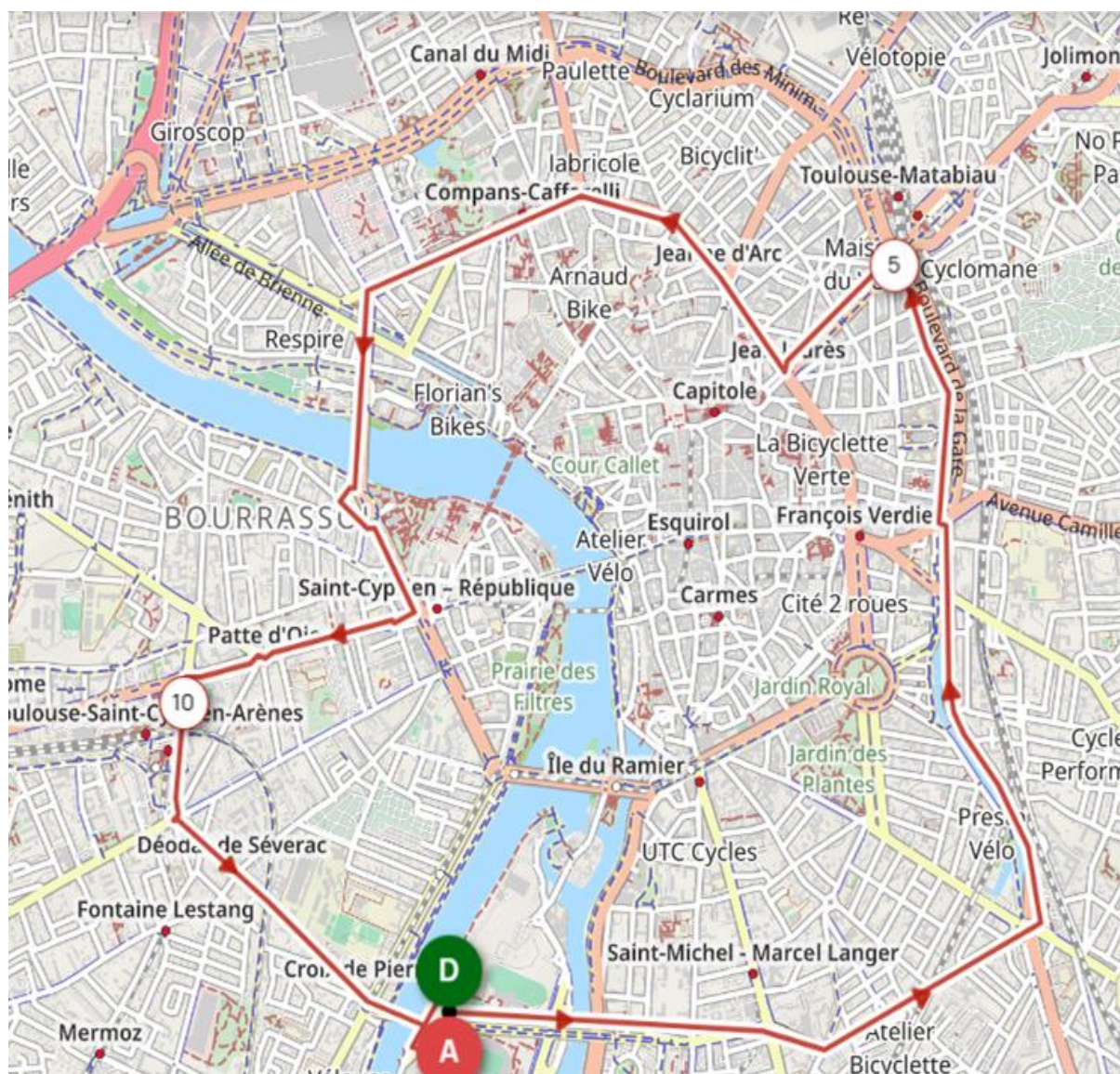
**A compter de 16H00** : Arrivée des premiers participants. Accès par le pont Pierre de Coubertin. Dépose des jouets dans le Hall 8.

**18H00** : Top départ pour une parade au centre de la ville Rose, le long de ses monuments, places et belles avenues...

**20H00** : Retour vers le hall 8, dissolution du cortège et début de la soirée dans le Hall 8 avec restauration et animation musicale.

**De 00H00 à 02H00** : Démontage, nettoyage, rangement du site.

## ITINERAIRE DE LA BALADE DE NOËL DES MOTARDS 2025



**Départ Hall 8 – Allée Fernand Jourdat** - Pont Pierre de Courbertin - Boulevard des Récollets - Avenue de Crampel - Boulevard Griffoul-Dorval - Port Saint Sauveur - Rue du Pont Guilhemery - Boulevard Riquet - Allées Jean Jaurès - Boulevard de Strasbourg - Boulevard d'Arcole - Boulevard Lascrosse - Avenue Paul Séjourné - Pont des Catalans - Allées Charles de Fitte - Avenue Etienne Billières – Patte d'oie – Boulevard Gabriel Koenigs – Boulevard Déodat de Séverac - Pont Pierre de Coubertin - **Arrivée Hall 8 – Allée Fernand Jourdat.**

Distance à parcourir : 12,17 kilomètres